— On nous écrit de Toulon qu'on a commencé à procéder aux travaux de sauvetage de l'artillerie et du matériel d'armement du *Magenta*. Ces travaux sont faits par l'équipage du vaisseau, sous la direction du commandant. L'arsenal de Toulon a mis à la disposition de l'amiral Roze tous les moyens dont il dispose. Le rôle du *Magenta* est toujours ouvert, bien que sombré, le vaisseau est encore censé faire partie de l'escadre. Cette situation administrative se prolongera sans doute jusqu'à ce que les travaux de sauvetage soient terminés.

— L. G..., voyageur de commerce, avait besoin d'argent; dimanche, la Toussaint, le jour des Morts, trois fêtes successives pour G..., et trois jours de congé qu'il fallait employer. Pour lors G..., à bout de ressources, ne trouva rien de mieux que d'écrire et de faire porter une lettre à M. B..., avocat, quai du Louvre, et, dans cette lettre signée d'un nom de femme, il demandait impérativement de l'argent. M. B..., étonné d'une pareille demande, fit suivre la messagère, et quand il fut renseigné sur la provenance de la missive à lui envoyée, il prévint des agents de police qui arrêtèrent l'escroc et le mirent à la disposition de M. Bérillon, commissaire de police.

— Un accident s'est produit dans l'église Notre-Dame, avant-hier matin, au Hâvre. La grosse cloche, pesant plus de 3,000 kilogrammes, est tombée sur le sol, d'une hauteur de près de douze mètres, au moment où les ouvriers travaillaient à le hisser pour la suspendre à sa place définitive. L'accident est dû à la rupture de la tige du crochet fixé au sommet du clocher. En tombant, la cloche a littéralement coupé deux forts madriers sur lesquels on l'avait posée avant l'opération.

Elle n'a, toutefois, éprouvé qu'une avarie insignifiante, qui ne modifiera probablement pas le son. Aucun des ouvriers n'a été atteint.

— Les dégâts de l'incendie de Honfleur sont plus considérables qu'on ne le croyait d'abord. Avec l'usine, de nombreuses maisons ont été incendiées sur un espace de 9 à 10,000 mètres carrés. Les dommages dépassent un demi-million. Le maire de Honfleur a ouvert une souscription en faveur des familles qui ont perdu leur petit avoir, ou dont les chefs se voient privés de travail.

— On lit dans l'*Aveyronnais*, journal de Rodez :

« Un vol, qui dénote autant d'audace que d'habileté de la part de ses auteurs, vient d'être commis à Rodez. Il s'agit aujourd'hui du vol de la caisse du 81e régiment de ligne. Voici comment a été fait le récit de ce vol :

» M. B... rentrait, vendredi soir, de la Mouline à Rodez, en passant dans les prés qui sont à droite de la route, lorsqu'il aperçut, cachée dans une haie, une grande caisse sur laquelle il lut : « 81e régiment de ligne. » Il l'examine et reconnaît qu'elle a été forcée de façon à permettre l'introduction du bras. Nul doute pour lui qu'un vol n'ait été commis. M. B... va faire tout de suite sa déclaration au commissaire de police, qui se transporte à son tour auprès de l'autorité militaire pour lui faire part de ces faits.

» Sur le rapport de ce magistrat, le lieutenant-colonel du 81e se rend dans le cabinet où était la caisse du régiment et, ô surprise! il en constate la disparition. Nul doute, la caisse trouvée dans la haie, c'est la caisse du régiment. On se transporte immédiatement sur les lieux, on procède à l'examen de tous les faits qui peuvent servir à indiquer comment le vol a été commis et par qui.

» Une somme de 1,000 fr., qu'on n'avait pu atteindre avec la main, est retrouvée dans la caisse ; mais la disparition de 13,008 fr. environ est constatée aussitôt.

» L'instruction à laquelle il a été procédé immédiatement a produit les meilleurs résultats. Les auteurs présumés du vol ont été arrêtés. C'est l'ordonnance et le planton du lieutenant-colonel. L'un d'eux a fait, quelques instants après son arrestation, les aveux les plus complets; une somme de 200 fr. a été trouvée sur lui et celle de 12,000 fr. dans une malle déposée dans une chambre d'une maison du faubourg qu'il avait louée et qu'il a lui-même indiquée. L'instruction se poursuit. »

— Le mardi 12 octobre, la dame Anque rentrait à Mazamet, portant des champignons qu'elle avait cueillis dans la journée et dont elle fit, avec des pommes de terre, un ragoût qu'elle servit à sa famille au repas du soir. Malgré l'indisposition dont furent saisis pendant la nuit ceux qui en avaient mangé, le ragoût fut achevé le lendemain soir. Dans la nuit du mercredi au jeudi, l'indisposition de la nuit précédente se renouvela, mais cette fois avec plus d'intensité et avec les symptômes de l'empoisonnement. Appelé quarante-huit heures après l'ingestion des champignons vénéneux, le médecin fut impuissant à en arrêter les effets, et, malgré tous ses efforts, le père a succombé hier matin. La mère, auteur involontaire du terrible accident, a succombé samedi soir, et le fils aîné, âgé de vingt-deux ans, employé au bureau de poste de Mazamet, est mort à son tour la nuit dernière, après avoir été pendant deux jours en proie aux douleurs les plus atroces.

— On a écroué à la maison d'arrêt d'Arras deux Prussiens, le père et le fils, originaires d'Aix-la-Chapelle: Martin et Frédéric Huckelmann, le premier âgé de soixante ans, se disant professeur d'allemand; le deuxième, âgé de trente-trois ans, se prétendant commis-voyageur. Ils sont pourvus de papiers en règle, mais ils ont été surpris en flagrant délit de mendicité. Ils pénétraient partout, spécialement dans les couvents, chez les ecclésiastiques, demandant tantôt une adresse, tantôt de l'argent. Il y a une huitaine de jours qu'ils sont arrivés à Arras et descendus dans une gargote, où nécessairement ils ont dû solder les dépenses qu'ils ont faites. Ils sont proprement vêtus; leur extérieur et leurs réponses annoncent une intelligence assez développée pour que le rôle d'espions ne leur soit pas étranger.

Ces deux Prussiens ont été conduits devant le juge d'instruction pour y subir un premier interrogatoire.

— On lit dans *Rome*, du 26 octobre :

Une curiosité judiciaire, c'est le procès qui se prépare à Maurata : le réquisitoire comprend 700 feuilles in-folio; l'instruction, 135 volumes : les titres de délit, 158 ; le nombre des accusés, 151 ; parmi lesquels il y en a à peu près 100 de détenus. Il s'agit d'une *grassazione*, délit commis par une bande armée dans les environs de Castelfidardo dans la nuit du 25 au 26 août 1862. Voilà 13 ans que 100 personnes sont en prison et que l'on accumule des volumes pour les juger.

TRIBUNAUX

— Le 30 octobre a été appelée à l'audience du tribunal correctionnel (chambre des vacations), l'affaire du *Progrès de la Charente-Inférieure*, journal bonapartiste, poursuivi pour avoir publié sans autorisation, sous ce titre : « Ce qu'a coûté le 4 septembre! » quatre fragments de cartes représentant les parties du territoire enlevées à la France par les traités de 1871, et avoir ainsi contrevenu aux dispositions du décret du 17 février 1852. Après délibération en la chambre du conseil, le tribunal a condamné le prévenu à 16 fr. d'amende et aux dépens.

— Les condamnés du procès de la permanence encore détenus, MM. Tony Loup, Romain, Perrin, Forest, Crassard, Vindry, Simon, Charavay, Boyer, Couteville, Picot et Sauret ont été mis en liberté à Lyon. On les a fait sortir de la prison, par groupes de quatre à quelques minutes d'intervalle.

— Le *Journal de Beaume*, qui avait publié, il y a plusieurs mois, un article dans lequel une accusation d'assassinat était lancée contre un prêtre de Carcassonne, vient d'être condamnée à 300 fr. de dommages-intérêts.

Nouvelles du soir

Voici le sommaire du *Journal officiel* d'aujourd'hui :

Partie officielle. — Décret instituant auprès du ministre de l'intérieur un conseil supérieur des prisons, en réglant la composition et les attributions. Arrêtés du ministre de l'intérieur y annexés, nommant les membres du conseil supérieur des prisons. Décret nommant le directeur de la banque de la Martinique. Nominations de percepteurs des finances.

Partie non officielle. — Nouvelles et correspondances étrangères. Rapport adressé au ministre de l'instruction publique relatif aux résultats du concours ouvert entre les élèves de troisième année de licence des diverses facultés de droit.

—

On nous écrit de Paris, le 4 novembre 1875 :

« D'après les dispositions manifestées dans les cercles de la gauche il y a tout lieu de croire que la proposition de mettre la loi électorale à l'ordre du jour de lundi ne rencontrera aucune opposition.

» La *France* annonce que Pascal Duprat est décidé à déposer une proposition demandant la levée de l'état de siége.

» Petite bourse du soir : Emprunt 103.85. Turc 25.80. »

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DE LA GAUCHE.

La gauche républicaine s'est réunie aujourd'hui mercredi à Paris, sous la présidence de M. Jules Simon. Le président a ouvert la séance en signalant l'interprétation inexacte donnée par certains journaux à la déclaration de dimanche dernier et en rappelant combien la séance avait été calme, la discussion sérieuse et l'accord complet. Si la gauche n'a pas émis de vote à la suite de cette déclaration, c'est que, suivant son usage constant, elle a voulu réserver à son bureau l'entière liberté de s'entendre avec les bureaux des autres groupes constitutionnels non encore réunis. Aujourd'hui la déclaration n'a pas été moins complète et moins sérieuse. De nombreux orateurs ont été entendus, et entre autres MM. Ricard, Lepère, Schérer, Leroyer, Pascal Duprat, Charles Rolland, Sénard, Goblet, Langlois, etc.

Le débat auquel ont pris part des membres de l'Union républicaine et du centre gauche faisant partie de la gauche républicaine prouve que l'accord entre les groupes est plus complet que jamais.

La réunion a donné des instructions précises à son bureau en vue de la conférence qui doit avoir lieu demain jeudi entre les groupes constitutionnels.

Dépêches télégraphiques

INCENDIE D'UN THÉATRE A LYON

Lyon, 3 novembre.

Le théâtre Bellecourt brûle.

Le théâtre est perdu.

On s'occupe de préserver les maisons voisines.

Lyon, 3 nov., 11 h. 35 de la nuit.

On est maître du feu.

La salle est détruite.

Un pompier a été tué.

LES INONDATIONS

Montauban, 3 novembre.

Le maximum de la crue de la Garonne a été hier, à Moissac, de 5 m. 50, et à Agen de 6 m.

On ne signale aucune victime, et les dégât sont peu considérables.

La plaine de Castel-Sarrazin a été inondée, ainsi que celles de Saint-Nicolas et de Merles; mais, par suite des avertissements donnés, tout le bétail avait été retiré.

Le Tarn et l'Aveyron n'ont pas grossi.

LES ETATS-UNIS ET L'ESPAGNE.

Madrid, 3 novembre, soir. — La *Epoca* commentant les nouvelles de Washington au sujet de la note qui aurait été adressée à Madrid, par le gouvernement des Etats-Unis, dit que ces bruits alarmistes, sont répandus par des personnes favorables aux insurgés de Cuba. Le même journal ajoute qu'il n'a pas connaissance qu'un mémorandum de ce genre ait été envoyé à Madrid.

La *Epoca* s'attache à prouver par la statistique commerciale des douanes que les Etats-Unis ont fait avec Cuba en 1874 un commerce plus considérable qu'en 1873.

Le *Cronista*, croit que ce sont les flibustiers américains qui ont inventé la nouvelle relative à l'armement et à l'envoi de 5 frégates Espagnoles à Cuba, dans le but de créer des difficultés entre les cabinets de Madrid et de Washington.

LES VALEURS OTTOMANES.

Pesth, 3 novembre. — Le *Lloyd* publie la dépêche suivante :

« *Constantinople*, 2 novembre. — Aux représentations faites par l'ambassadeur d'Autriche relativement à l'exemption pour les bons du Trésor 9 0/0 de la réduction des intérêts, la Porte a répondu qu'elle voulait préalablement laisser ouverte cette question. Jusqu'à ce qu'une décision soit intervenue, la Porte considère la série B et ces bons comme n'étant pas atteints par la réduction des intérêts. »

UNE MENACE.

Londres, 3 novembre. — Un article de la *Pall Mall Gazette* dit qu'une occupation étrangère de Constantinople entraînerait fatalement l'occupation de l'Egypte par l'Angleterre.

TOUT N'EST DONC PAS FINI !

Madrid, 3 novembre. — Le *Cronista* annonce que le roi prendra le commandement de l'armée du Nord dans les premiers jours du mois de décembre.

LES ÉLECTIONS AUX ÉTATS-UNIS.

New-York, 3 novembre. — Les démocrates sont victorieux dans le Maryland.

UNE SUSPENSION DE PAIEMENTS.

Londres, 3 novembre, soir. — Le *Standard* annonce que la maison A. Witt et compagnie, de Londres et Liverpool, a suspendu ses paiements. Le passif s'élève à 100,000 livres sterling.

LA REVUE PITTORESQUE

JOURNAL DES JEUX DE SOCIÉTÉ

Cette revue, consacrée à l'étude des curiosités de l'histoire, de la littérature, de la linguistique, et des sciences, s'occupe aussi, d'une façon toute spéciale, des sujets suivants : Jeux de société, jeux d'esprit, bouts-rimés, récréations poétiques, énigmes, charades, rébus, etc.; Comédies de salon, charades en action, comédies enfantines, magie amusante, écritures secrètes, physiologie mimique, art de découper, et de modeler en papier, architecture de salon, jeux d'enfants, récréations mathématiques et physiques, en un mot, tous les amusements qui peuvent distraire ou instruire une société composée de personnes intelligentes.

LA REVUE PITTORESQUE paraît tous les vingt jours en fortes livraisons de 32 colonnes papier glacé, avec élégante couverture.

Abonnements : Première édition, 6 fr. par an. deuxième édition, 10 fr. par an.

La deuxième édition donne chaque mois une grande planche hors texte, richement coloriée contenant un jeu nouveau.

Adresser les abonnements en mandats-poste (ou timbres-poste avec 5 centimes en plus par franc, pour le change) à M. V. GALLET, éditeur, 27, rue Boulan à Bordeaux.

Cours officiels de la Bourse

2 nov. — 5 h. soir.

Huiles de Colza en f. d.	92 ..	Certificat de sortie	75 .. .. ..
id. en tonnes	93 50	Mélasse de f.100 k.d.t	50 à ..
id. épurée	101 50	id. de raffinerie	98 a .. ..
Huiles de lin en fûts d.	72 50	Spiritueux f.1re qté	43 25 à ..
id. en tonnes	74 ..	Farines 8 m 150 k.d.	50 50 ..
Su.100k.Sa's.10;13d.	50 ..	id. supérieur	56 50 ..
id. 7/9 disp.	57 50 ..	Suifs	108
id. blanc 3 disp...	58 75 ..	Haïti	210
id. bonne sorte	149 50	Rio	190
Cacaos 100 k. Para	145	Gasy.quil	150
Cafés 100 k. ent.Java	240	Trinité	120
id. Haïti	150	Caraque	190 à 400
id. Ceylan	220		
id. belle sorte	143		

Cours commerciaux de la Bourse de Paris.

du 2 nov. — 6 heures du soir.

Huile de colza disp.	92	Farine 5 m. cour.	59 25 .. ..
id. courant	94	id. déc.	59 50 .. ..
id. déc.	94	id. 4 de mars	61 50 63 ..
id 4 premiers	96	id. 4 premiers.	61 40 75 ..
d. 4 d'été	46 50	Farine sup.cour.	56 50 .. ..
id. 4 dern.	84	id. déc.	57 .. .. ..
Huile de lin disp	72 50	id. 4 premiers.	58 25 .. ..
id. courant	72 75	id. 4 de mars	59 .. .. ..
id déc	71 50	Darblay	60 .. .. ..
id. 4 prem.	72	Blés courant	26 50 .. ..
id. 4 d'été	72 50	id. déc.	27 .. .. ..
id. dern	.. .. ..	id. 4 de mars	28 .. .. ..
Spiritueux dip.	43 25	id. 4 prem.	27 50 .. ..
id. courant	43 43 25 ..	Seigles courant	17 25 .. ..
id. déc	43	id. 4 de m.	18 50 .. ..
id. 4 d'été	47 25	id. déc	17 50 .. ..
id. 4 prem.	44 25	id. octobre	.. ..
Sucre 88 dip.10;13	50	id. 4 prem.	18 .. .. ..
id. 7/9 dip.	55 50	Suis	108 ..
id. blanc 3 dip.	58 50 58 75		
A livrer déc.	59		
id 4 prem.	61 2		
raffinés	142 50 à 143 50		

BOURSE DE LILLE

Nous publierons désormais ci-après les cours qui ne sont pas encore cotés officiellement dans le Bulletin des Agents de change.

Valeurs.	Crs pr.	Crs du 2 nov.
Courcelles-Le	1650 »	«»» «» »»» »»
Crespin-lez A	235 »	236 25 «»» »
Marly . . .	560 «»	600 «« »»» »
Annœulin-D.	610 »	610 » 620 »
St-Aldegonde	»»»» »	»»»» » »»»»

COURS DES SUCRES ET DU 3/6 du 2 nov.

SUCRES	Cours offic.		offert		Demand	
Sucre ind. 88 degr.	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — n° 72 9	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— en grain, 6 h., 1.	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Sucre n° 3	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— 10;20.	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
3/6 betterave, disp.	41 ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — courant logé.	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
—fin, 1re q. dis. nu	41 ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — courant logé	40 50	.. ..	43 .	.. ..	42 50	.. ..
— Mélasse dispon.	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — — à livrer.	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— —à livrer	41 50	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— à d'été	45 ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — à dera. nu	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— — — brock.	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..

COURS DES HUILES DE LILLE DU 2 NOV.

	HUILES l'hectolitre.		GRAINES l'hectolitre.		TOURTEAUX les 100 kil.	
Colza.	84 ..	.. ..	22 ..	24 ..	20 50	21 50
—œp. p.q.	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Œillt.b.gout	.. ..	.. ..	38 ..	41 ..	25 ..	.. ..
— rouuse.	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Cameline	75 ..	.. ..	.. ..	.. ..	20 ..	.. ..
Chanvre	75	.. ..	.. ..	.. ..	18 ..	.. ..
Lin du pays	66 ..	.. ..	24 ..	25 ..	21 ..	.. ..
Lin étranger.	64 50	.. ..	23 ..	.. ..	22 50	23 50

MARCHÉ AUX BESTIAUX DE PARIS-LA-VILLETTE DU 2 NOV. 1875.

Par espèces	Amenés	Poids moyen	Prix par kilogr. 1e q.	2e q.	3e q.	Prix extrêmes.
Bœufs....	2.607	339	1 72	1 50	1.24	1.18 à 1.80
Vaches...	1.192	334	1.52	1 32	1.00	.. 86 1.56
Taureaux.	99	324	1.28	1.14	1...	.96 1.32
Veaux.	526	76	1 90	1 80	1 60	1 50 2 10
Moutons	21.618	21	1.79	1.64	1.40	1.25 1 62
Porcs gras	1.498	86	1 42	1.32	1.24	1.20 1.46
Maigres.	..	..	..	..	..	.. ..

Peaux de moutons : rases, de 3... à 7 ... ; en laine . fr.

MARCHÉ DE CASSEL du 28 oct.

310 hect.	de blé vendus, de.....	23 ..	à 17 50
30 —	de fèves, de.....	20 ..	18 ..
35 —	d'avoine, de.....	12 ..	11 ..
45 —	de graine de lin, de.....	21 50	18 ..
.. —	de colza, de.....	.. ..	.. ..
13 —	de cameline, de.....	20 50	18 ..
.. . kil.	beurre en bloc, le kilog....	4 05	3 75
...	Beurre en pièces, demi-kil. de..	1 90	1 70
	Œufs (les 26), de.....	3 ..	2 85
	Lin (la botte de 4 k, 500 gr.) e	3 ..	2 50
	Prix moyen du blé .	20 33	

MARCHE DE CAMBRAI du 30 oct.

Blé blanc...	19 ..	à 21 ..	GRAINES		
Blé ro	17 ..	19 50	Œillette. ...	40 ..	42 ..
Seigle.....	11 ..	12 60	Colza.....	27 ..	.. ..
Avoine.....	08 ..	10 ..	Cameline....	18 ..	21 ..
Far. 1re qté	38 ..	.. ..	Lin.....	.. ..	.. ..
» 2e qté	36 ..	.. ..	HUILES		
TOURTEAUX			Œillette 1re qté....	165 ..	
Œillette....	21 ..	.. ..	» 2e qtés...	..	..
Colza.....	20 75	.. ..	Colza épurée.....	89 ..	
Cameline....	20 50	.. ..	» brute.....	..	..
Lin du pays.	27 ..	.. ..	Cameline.....	73 ..	
Lin étrang...	.. ..	.. ..	Lin du pays.....	66 ..	

MERCURIALE DE L'ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

Prix moyen de l'hect. de blé.		Pain de ménage le kilogr.	
Hazebrouck.....	20 .8.	26 .7.	
Bailleul.....	19 84	25 .7.	
Cassel.....	20 32	26 1/2	
Estaires.....	20 75	28 .7.	
Merville.....	20 56	27 .7.	
Steenvoorde.....	20 05	26 .1.	

CHANGES ET MONNAIES

VALEURS SE NÉGOCIANT A TROIS MOIS

	A trois mois.		
escompte.			
2 .1 Amsterdam . . .	207 1/2 à	207 3/4	et 4 0/0
6 0/0 Hambourg . . .	122 1/8 —	122 1/4	— 4 0/0
6 0/0 Berlin . . .	122 1/8 —	122 1/4	— 4 0/0
6 0/0 Francfort . . .	122 1/8 —	122 1/4	— 4 0/0
4 0/0 Madrid . . .	497 .1 —	502 .1.	— 4 0/0
4 .1 Barcelone . . .	504 .1. —	509 .1.	— 4 0/0
.. .1. Lisbonne . . .	551 .1. —	556 .1.	— 4 0/0
4 1/2 Vienne . . .	217 .2 —	218 1/2	— 4 0/0
. .1. Trieste . . .	.. .1. —	.. .1.	— 4 0/0
5 1/2 Saint Pétersbourg .	323 .1. —	326 .1.	— 4 0/0
	A courte échéance		
2 0/0 Amsterdam . . .	207 .1. —	207 1/4	et 4 0/0
6 0/0 Hambourg . . .	122 1/8 —	122 3/4	— 4 0/0
6 0/0 Berlin . . .	122 1/8 —	122 .4.	— 4 0/0
6 .1. Francfort . . .	122 1/8 —	122 3/4	— 4 0/0
4 0/0 Madrid . . .	498 .1. —	503 .1.	— 4 0/0
4 0/0 Barcelone . . .	505 .1. —	510 .1.	— 4 0/0
.. 0/0 Lisbonne . . .	551 .1. —	556 .1.	— 4 0/0
4 1/2 Vienne . . .	218 .1. —	219 .1.	— 4 0/0
0 Trieste . . .	.. .1. —	.. .1.	— 4 0/0
5 1/2 Saint-Pétersbourg	324 .1. —	326 .1.	— 4 0/0

VALEURS SE NÉGOCIANT A VUE

	A trois mois		
4 .. Londres. . .	25 18 1/2 à	25 23 1/2	à 4 0/0
4 0/2 Belgique . . .	pair p. —	1/8 p.	— 4 1/2
5 0/0 Italie . . .	7 .1 p. —	6 3/4 p.	— 5 0/0
5 .1. Suisse. . .	pair p —	1/8 p.	— 5 0/0
	A courte échéance		
4 .1. Londres . . .	25 15 .1. —	25 12 .1.	— 4 0/0
4 1/2 Belgique . . .	pair p. —	1/8 b.	— 4 1/2
5 0/0 Italie . . .	7 1/8 p. —	6 7/8 p	— 5 0/0
5 .1. Suisse . . .	pair p —	1/8 b.	— 5 0/0

Matières et Monnaies

Or en barre 1000/1000 le kil.	3.437 .	pair.
Argent en barre 1000/1000	218 50	63 à 65 0/00 perte
Pièces de 20 francs.		Pair.
Souverains anglais		25 10 1/2 à 25 12
Quadruples espagnols		sans aff.
— indépendante		80 à 80 56
Piastres mexicaines		5 05 5 07

Chemin de Fer du Nord

HEURES DE DÉPART DES TRAINS

Lille à Croix-Wasquehal, Roubaix, Tourcoing et Mouscron. — Lille. dép. m. 5.15, 6.55, 8.22, 9.55, 11.05; s. 12.57, 2.22, 4.47, 5.20, 6.55, 8.00, 10.13, 11.15.

CROIX-WASQUEHAL, matin, 5.28. 7.08. 8.35, 10.08; s. 1.10, 2.35, 5.00, 7.08, 8.13, 10.26, 11.28. (Il n'y a pas d'arrêt à Croix-Wasquehal, pour les trains partant de Lille à 11.05 du matin et à 5.20 du soir.)

ROUBAIX, matin, 5.38, 7.18, 8.45, 10.18, 11.23; soir, 1.20, 2.45, 5.10, 5.38, 7.18, 8.23, 10.36, 11.38.

TOURCOING. — Matin : 5.48, 7.24, 8.55, 10.27, 11.34. — Soir : 1.29, 2.53, 5.19, 5.47, 7.24, 8.33. 10.42, 11.44.

MOUSCRON. — Arr. Matin : 6.05, 9.12, 10.44, 11.50. Soir : 1.46, 3.10, 5.36, 6.03. 8.49.

NOTA. — Ne voit que jusqu'à Tourcoing les trains partant de Lille à 6.55 du matin, à 6.55, 10.13 et 11.15 du soir, de Roubaix à 7.08 du matin, 7.08. 10,26 et 11.28 du soir.

Mouscron à Tourcoing. Roubaix, Croix-Wasquehal et Lille. — Mouscron, dép. m. 7, 9.30, 11.28; s. 12.05, 3.21, 4.55, 5.57, 7.10, 9.13.

TOURCOING. Matin : 5.05, 7.10, 8.05, 9.40, 11.38; s. 12.15, 1.25, 3.31, 5.05, 6.07, 7.20, 8.18, 9.28, 11.

ROUBAIX. Matin : 5.13, 7.18, 8.13, 9.48, 11.46; s. 12.23. 1.33, 3.39, 5.13, 6.18, 7.28, 8.28, 9.36. 11.08.

CROIX-WASQUEHAL. Matin : 5.19. 7.24, 8.19, 9,54, 11.52; s. 12.29, 1.39, 3.45, 5.19, 7.34, 9.34, 9.42, 11.14.

LILLE. — Arr. Matin : 5.35, 7.38, 8.35, 10.10, s.: 12.08. 12,45, 1.55, 4, 5.35. 6.35, 7.50, 8.50, 9.58, 11.30.

NOTA. — Le train partant de Mouscron à 5 h. 57 soir ne s'arrête pas à Croix-Wasquehal.

EMPIRE D'AUTRICHE

Société Impériale et Royale privilégiée du chemin de fer Autrichien prince Rodolphe

CAPITAL SOCIAL ENTIÈREMENT VERSÉ : 138,964,500 francs.

ÉMISSION

de **126,100** obligations de **500** francs

GARANTIE DU GOUVERNEMENT AUTRICHIEN

Intérêt annuel : 25 fr., nets de tout impôt, payables en **Or** *par semestre, les 1er Avril et 1er Octobre, à Paris, Vienne, Londres, etc. Remboursement* **au pair**, *en* **Or**, *en* **90** *ans, par tirages annuels à partir du 1er Octobre 1878.*

—

PRIX D'ÉMISSION : 430 FRANCS

(*Jouissance du 1er Octobre 1875*)

PAYABLES COMME SUIT :

Fr. **50** en souscrivant. . .	Fr. **50**	Fr. **100** du 1er au 10 décembre 1875	**100** »
50 à la répartition. . . .	**50** »	**100** du 5 au 10 janvier 1876 .	**100** »
		130 du 5 au 10 fév. 1876 (moins le coupon d'avril de 12f.50)	**117 50**

Fr. **430** soit net à verser. . . **417 50**

Les souscripteurs pourront anticiper, sous escompte de **4 o/o** l'an, leurs versements; en se libérant entièrement à la répartition, ils n'auront à payer qu'une **somme nette de 416 fr.** par Obligation, jouissance 1er avril 1876.

L'INTÉRÊT DE 25 FR. REPRÉSENTE ENVIRON **6 o/o**

Il sera délivré aux souscripteurs, lors du payement du second terme, des titres provisoires qui seront, après libération, et à partir du 1er avril 1876, échangées contre des obligations définitives.

Dès la clôture de la souscription, les formalités seront remplies pour l'admission à la cote officielle de Paris. La cote de Vienne est acquise dès aujourd'hui.

GARANTIES

Ces obligations, émises pour la construction d'une nouvelle ligne de 184 kil., offrent les garanties suivantes.

1° Garantie par l'Etat Autrichien, à partir de la mise en exploitation de la nouvelle ligne, d'un revenu net de 7.619 fl. argent, soit **19,000** francs environ par kilomètre;

2° Inscription de 1re hypothèque sur le nouveau réseau et de 2e hypothèque sur l'ancien.

3° La garantie affectée à l'ancien réseau de 5.765.000 fl. soit **14,300,000** fr. environ.

Le service des anciennes obligations ne nécessitant environ que **7,300,000** fr., une somme de **7** millions environ *vient donc garantir, par priorité, le service des nouvelles obligations auquel il est déjà pourvu par leur garantie spéciale.*

—

Les coupons d'intérêt et les obligations sorties aux tirages, sont payables à Paris.

A la *Société générale de Crédit Industriel et Commercial*, et à Vienne, au siége de la Cie, etc.

Les tirages annuels auront lieu à Vienne, au siége de la Cie, devant un notaire. La Cie se réserve le droit d'anticiper, à toute époque, le remboursement des obligations au pair de 500 francs.

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE

Les Mercredi 10 et Jeudi 11 Novembre 1875

A PARIS : à la **Société générale de Crédit Industriel et Commercial**, 72, rue de la Victoire, et dans ses bureaux de quartier, et **chez les correspondants de la Société** en France et à l'étranger, et à VIENNE.

—

Si les demandes dépassent le nombre des titres émis, la répartition se fera proportionnellement.

—

Un intérêt de **6 o/o** sera dû sur les versements en retard, à partir du 1er jour de l'échéance. Les souscripteurs en retard pourront être déchus 15 jours après avis au *Journal officiel*. 9920

SAUVEZ LES ENFANTS PAR LA DOUCE REVALESCIÈRE DU BARRY DE LONDRES. — Partout on déplore que l'enfant — la joie de la famille et l'espoir de la nation — est fort maltraité. Par l'ignorance seule des mères ou des nourrices, il en meurt la première année 60,000 en France et 40,000 en Angleterre! Cette misère est due ou à un allaitement trop fréquent, ou bien à l'usage du lait de vache ou de chèvre, ou à la panade — tous aliments inadmissibles, et qui, ordinairement, amènent une irritation de la muqueuse et comme suite inévitable, l'échauffement ou la diarrhée les vomissements continuels, l'atrophie, les crampes, les spasmes et la mort. On a reconnu que la digestion d'un jeune enfant, une fois compromise, les drogues les mieux choisies sont impuissantes à réparer le mal! C'est un fléau pour la famille et pour le pays que cette destruction cruelle! Il y a pourtant un moyen simple et peu coûteux d'y parer, et qui a fait ses preuves depuis vingt-huit ans : c'est de nourrir le bébé et les enfants maladifs ou faibles de tout âge avec la *Revalescière Du Barry*, toutes les trois heures de la journée, simplement bouillie à l'eau et au sel.

C'est en somme la nourriture par excellence qui, seule, réussit à éviter tous les accidents de l'enfance.

Citons quelques-unes des preuves abondantes de son influence invariablement salutaire, même dans les cas les plus désespérés :

Cure n° 80,416. — M. le docteur F.-W. Beneke, professeur de médecine à l'Université de Marbourg, fait le rapport suivant à la clinique de Berlin, le 8 avril 1872 :

« Je n'oublierai jamais que je dois la préservation de la vie d'un de mes enfants à la Revalescière Du Barry.

» L'enfant, à l'âge de quatre mois, souffrait, sans cause apparente, d'une atrophie complète, avec vomissements continuels, qui résistaient à la diète la plus soignée, à deux nourrices et à tous les traitements de l'art médical. La Revalescière a immédiatement arrêté les vomissements et complétement rétabli sa santé en six semaines de temps. Toutes mes expériences faites depuis avec la Revalescière ont eu le même succès. Elle est quatre fois plus nutritive que la viande. »

Cure n° 70,410. — Usine de Granvillars (Haut-Rhin), 12 juin 1868.

Monsieur, je suis heureux de vous dire que mon premier enfant, fort chétif, a été nourri pendant un an de votre Revalescière, et que sa santé et son développement sont la merveille pour tout le monde. Il n'y a pas d'enfant dans le village aussi fort que le mien pour son âge. MERCIER.

Cure n° 85.421. — Bruxelles, le 23 juin 1874.

Mon plus jeune garçon, abandonné à l'âge de quatre à cinq mois par les médecins, ne voulait prendre ni ne digérait aucune nourriture, et se trouvait, par conséquent, dans un état de faiblesse qui mettait son existence en danger; c'est alors que je lui fis préparer une légère bouillie de Revalescière qu'il mangea avec appétit, et il a continué pendant plusieurs mois à s'en nourrir exclusivement. Aujourd'hui, âgé de onze ans, il est fort bien portant. DESWERT.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 60 fr. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. *franco*. Dépôt à Roubaix chez MM. Coille, pharmacien, Grande-Place; Morelle-Bourgeois; Léon Danjou, pharmacien, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Tourcoing, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. DU BARRY et Cie, 26, Place Vendôme, Paris.

Evitez les contrefaçons. — N'acceptez que nos boîtes en fer-blanc, avec la marque de fabrique *Revalescière Du Barry*, sur les étiquettes.

TAMAR INDIEN

GRILLON

Fruit laxatif rafraîchissant contre **CONSTIPATION**, Hémorroïdes, Migraines. — Ph. 24, r. Grammont, Paris. — Boîte 2,50. Poste 2,75. — A Ro